

Improviser l'indiscipline : stratégies, contraintes et craintes des mutins de 1917

par André Loez

Doctorant, Université Montpellier-III – Lycée Georges Braque, Argenteuil

Membre du CRID 14-18

Résumé :

Les mutineries de 1917 ont reçu relativement peu d'attention en tant que mouvement social. Elles présentent pourtant des caractéristiques singulières qui permettent de réfléchir à la notion d'improvisation dans une action collective : la mobilisation s'y opère dans le cadre peu propice d'une armée en guerre, dans l'urgence et le risque, et réunit des individus divers, sans expérience commune préalable de la contestation.

Observer les contraintes spécifiques qui pèsent sur les mutins, et les hésitations et difficultés de leur mobilisation, en analysant les interactions entre soldats et avec les officiers que les sources permettent de reconstruire, offre des éclairages sur les stratégies qui leur sont ouvertes, les répertoires d'action qu'ils choisissent, les registres de justification qu'ils adoptent, et permet de mieux comprendre les limites de leur mouvement.

Communication :

Pourquoi passe-t-on ou non à l'action ? Assurément, voilà l'une des questions les plus débattues dans l'immense champ de recherche consacré aux mouvements sociaux et à l'action collective. Ce problème classique prend un intérêt particulier dans le cas des mutineries de 1917 dans l'armée française, un événement protestataire singulier. Il prend même une acuité spécifique depuis que les travaux de Guy Pedroncini ont établi, en 1967, que celles-ci ne devaient rien à un mouvement pacifiste organisé ou relayé par des organisations politiques ou syndicales, dans le cadre d'un plan concerté, comme le croyaient beaucoup de contemporains, prompts à évoquer « une organisation générale venant de Paris sous l'instigation des Allemands, tendant à livrer la France à l'ennemi¹. »

Dès lors, comment expliquer ce mouvement de grande ampleur étalé sur près de deux mois, où plusieurs dizaines de milliers de soldats se mobilisent contre le conflit et se livrent à des actions collectives d'une grande variété, sans organisation préalable, dans le cadre hostile et contraignant de l'institution militaire et de la guerre totale ? Une approche répandue de cet apparent paradoxe recourt à ce que Nicolas Offenstadt a nommé un « paradigme pathologique », dans lequel, métaphores médicales ou animales à l'appui, les mutineries sont une « réaction aveugle, et sans avenir », ou un « moment de vertige » ; évoquant le « mal », la « contagion », le « malaise » ou la « grogne »². Au-delà de leur pauvreté intrinsèque, ces registres d'explication, en oblitérant l'autonomie des acteurs qui seraient en quelque sorte « victimes » d'un « mal » demeurant plus ou moins obscur, nous semblent manquer ce qui fait la spécificité des mutineries comme action collective.

Celle-ci tient au fait qu'elle est, de bout en bout, improvisée. En 1917 se mobilisent, dans le risque, l'urgence, l'illégalité, des hommes réunis par l'uniforme mais éloignés par les âges, les opinions politiques, les expériences civiles et professionnelles, les origines géographiques et sociales. Ces « mutins » doivent trouver des modes d'action communs et efficaces à partir de répertoires d'action antérieurs disparates et de revendications diverses. Ils doivent surtout agir face à une institution vigilante, qui cloisonne autant qu'il

¹ Note du général Franchet d'Esperey, le 4 juin 1917, cité par G. Pedroncini, *Les mutineries de 1917*, Paris, PUF, 1996 [1967], p. 157. Je remercie Nicolas Mariot et Nicolas Offenstadt pour leur lecture et leurs remarques sur cette communication.

² N. Offenstadt, postface à D. Rolland, *La grève des tranchées*, Paris, Imago, 2005, p. 419 ; G. Pedroncini, *op. cit.*, pp. 54, 98, 107, 312 ; Denis Rolland, *op. cit.*, pp. 13, 71, 139-140, 272, 274.

est possible l'ample vague d'indiscipline en petites mobilisations locales, et traque leurs « meneurs » supposés.

C'est pourquoi la réponse à la question posée initialement est indissociable d'une analyse des pratiques des mutins comme des contraintes fortes qui bornent leur marge de manœuvre et informent leurs stratégies, suivant le programme récemment formulé d'une analyse pragmatique des mouvements sociaux³. Enfin, on ne peut suivre ces pistes et s'intéresser aux pratiques que dans les limites des sources disponibles pour reconstruire l'événement, souvent lacunaires, opaques ou silencieuses sur le point crucial du passage à l'action : les témoignages écrits de mutins sont rarissimes, tandis que leurs riches interrogatoires par la Justice militaire les conduisent le plus souvent à nier toute responsabilité dans le déclenchement de la protestation. Les quelques éléments de réponse qu'on peut réunir révèlent l'importance des interactions et des micro-contextes dans lesquels se déploie une mobilisation qui n'est ni une révolte organisée, ni une pathologie insignifiante, mais une improvisation qui a ses raisons et ses limites.

1. La temporalité double des mutineries

Le travail important de Denis Rolland a permis de délimiter de façon satisfaisante dans le temps les mutineries de 1917 : débutant le 29 avril, elles connaissent un pic d'intensité entre le 15 mai et le 15 juin, durant lequel on compte près d'une manifestation d'indiscipline chaque jour, avant de se prolonger de façon plus sporadique jusqu'au début du mois de septembre⁴. On a donc affaire non à une mobilisation unique et synchrone, mais à une vague de contestation importante et étalée dans le temps. Celle-ci est faite d'une succession de mobilisations locales et ponctuelles, à l'échelle de la division (DI, environ 12.000 hommes) et surtout du régiment (RI, environ 4.000).

Cette vague est rendue cohérente par la conscience qu'ont les acteurs de participer à un mouvement général. Cette conscience peut être plus ou moins précise, allant du sentiment diffus que « quelque chose se passe » (un soldat écrit que « ce sont des Divisions entières qui sont en révolution »⁵) à la référence explicite aux mutineries s'étant produites ailleurs. De nombreux hommes sont ainsi jugés pour « provocation à la désobéissance », pour avoir pris devant leurs camarades l'exemple d'autres unités mutinées. Un soldat du 18^e RI est ainsi arrêté pour avoir dit tout haut : « vive le 118^e[RI], tout le monde devrait en faire autant, la guerre finirait plus vite, on ne marchera plus »⁶. Un autre harangue des soldats montant en ligne en ces termes : « Vous montez là-haut! Il ne faut pas monter! faites comme nous, le 30^e a refusé de marcher⁷. » Au contact des mutins, des officiers, comme celui qui commande le 370^e RI, font le constat de ce lien existant entre les différents épisodes de mutineries : « le contact du 307^e R.I. dans un cantonnement voisin, le passage des relevés des 329^e et 338^e R.I. avaient laissé des impressions nettement démoralisantes. Enfin, les hommes du 370^e R.I. n'ignoraient pas que des incidents avaient éclaté aux 17^e, 109^e, 141^e, 21^e bataillon de Chasseurs, etc.. et ces incidents avaient été naturellement très exagérés »⁸. Dès les premières brèches ouvertes dans la discipline, le mouvement se généralise et s'amplifie, sans toutefois être coordonné.

Il importe de mentionner brièvement ce qui, dans le contexte du printemps 1917, ouvre la possibilité d'un tel mouvement généralisé et cohérent, tandis que les précédentes

³ L. Mathieu, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, vol. 52, n°1, février 2002, p. 75-100. On peut mettre en parallèle les mutineries et d'autres mouvements pour lesquels la mobilisation est difficile et le succès incertain, comme les prostituées, les chômeurs et les sans-papiers. Voir L. Mathieu, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001 ; D. Demazière et M.-T. Pignoni, *Chômeurs : du silence à la révolte*, Paris, Hachette, 1998 ; J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998.

⁴ D. Rolland, *op. cit.*, p. 351-359.

⁵ Extrait de lettre, Contrôle Postal du 9 juin 1917, Serive Historique de la Défense [désoramis SHD] 16N1521.

⁶ Dossier Ducros, jugement du 28 juin 1917, SHD 11J948

⁷ Conseil de guerre de la 28^e DI, minutes du jugement 404 du 13 juin 1917, SHD J1098.

⁸ Rapport du Lt-colonel Dussauge commandant le 370^e R.I., 2 juin 1917, SHD 16N1521.

tentatives de mutineries ou de fraternisation, les années antérieures, étaient restées isolées⁹. Plusieurs éléments créent, à cette période, un contexte d'ouverture sans précédent. On hésite à définir celui-ci comme une « structure des opportunités politiques » plus ouverte tant le concept a reçu de critiques, a fortiori en raison de la difficulté à trouver un point de comparaison avec d'autres contextes¹⁰. On doit toutefois pointer les conditions de possibilité d'une action collective sans précédent qui apparaissent alors, constituant pour la première fois durant le conflit un moment où tout semble possible¹¹. D'abord, l'horizon d'attente des combattants français est celui d'une fin proche de la guerre, rendue d'autant plus désirable par l'échec, le 16 avril, de l'offensive Nivelles qui prétendait l'amener à coup sûr. Ensuite, l'armée semble fragilisée par le remplacement rapide de ce général après l'échec de son plan, le 15 mai 1917. Surtout, des rumeurs circulant dans les unités font état d'une situation quasi insurrectionnelle dans l'intérieur du pays, où s'amplifie une vague de grèves exactement contemporaine des mutineries, tandis que les premières informations sur la Révolution de février en Russie peuvent s'interpréter comme autant d'indices que le conflit approche de son terme¹².

Trois extraits de lettres interceptées par le contrôle postal contribuent à donner une idée de ce contexte perçu comme ouvert et instable :

« Un tas de permissionnaires revenant de 24 heures nous ont rapporté que la révolution était là ; certains magasins étaient incendiés, notamment la Samaritaine ; jugez de l'effet produit ; tout le monde en chantait d'espérance. » ; « Et ces Russes nous laissent pas mal tomber les hommes au front au lieu de désespérer sans réjouissent croyant que tout cela amène la fin. » ; « Nous avons appris par d'autres permissionnaires que dans beaucoup d'endroits les gens crient et se battent c'est donc un commencement d'émeute ce qui pourrait abrégé la guerre. »¹³

Une première dimension des mutineries est donc celle d'une vague protestataire dans le cadre de l'armée, rendue possible par un contexte protestataire plus vaste et perçu par un grand nombre d'acteurs comme pouvant amener la fin du conflit.

A cette temporalité globale, qui fait le contexte large du mouvement d'indiscipline et constitue l'arrière-plan des divers épisodes protestataires, il faut ajouter la temporalité spécifique de ceux-ci, à l'échelle locale. Chaque action s'inscrivant dans la vague de protestation a en effet son temps propre et beaucoup plus bref, marqué par l'urgence. La mutinerie la plus massive, à la 5^e DI, n'excède pas trois jours de mobilisation¹⁴. La plus longue, au 217^e RI, hélas très mal documentée, voit les mutins se retrancher durant plus d'une dizaine de jours dans un camp où ils font grève tout en observant une discipline stricte et en ébauchant une organisation, avec des délégués élus chargés de conduire le mouvement¹⁵. Ce sont là des cas exceptionnels : le plus souvent, tout se joue en quelques heures, avant que le commandement ne parvienne à faire embarquer, arrêter ou disperser les mutins. L'action a lieu généralement à la tombée de la nuit : ce peut être le moment où parviennent les ordres de se déplacer vers les lignes, ou encore celui que les soldats choisissent pour agir, anticipant un déplacement matinal et profitant de l'obscurité.

⁹ Ces préalables aux mutineries, en 1915 ou 1916, constituent d'ailleurs un domaine sous-étudié. Indications dans N. Offenstadt, *Les fusillés de la Grande guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob, 1999, et D. Rolland, *op. cit.*, p. 31-35.

¹⁰ L. Mathieu, *art. cit.*, p. 79-84.

¹¹ Voir les aménagements critiques de la notion proposées dans O. Fillieule, *Stratégies de la rue: Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

¹² A. Loez, « Si loin, si proche du 16 avril : les mutineries de 1917 » et « La bataille avant la bataille : imaginer et deviner l'offensive », in N. Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, pp. 47-61 et 197-205.

¹³ Contrôle postal pour le 30^e BCP le 1^{er} juin, le 130^e RI le 18 mai, et le 339^e RI le 30 mai 1917, SHD 16N1388

¹⁴ L. V. Smith, *Between Mutiny and Obedience. The case of the French fifth infantry division during World War I*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

¹⁵ D. Rolland, *op. cit.*, p. 279 sq.

On voit ainsi au 75^e RI, lequel devait marcher dans la nuit du 7 au 8 juin, une « certaine effervescence » se produire vers 21h dans les creutes (sorte de cavernes) où il est stationné, laquelle s'amplifie entre 22h et 23h lorsque les sous-officiers et officiers en prennent conscience et tentent d'agir : « nous sommes entrés et nous avons crié : la 3^e Cie, en tenue, à ce moment les lumières se sont éteintes et le vacarme a commencé, je n'ai pu distinguer personne »¹⁶. Dans cette unité, où un caporal sera exécuté pour ces faits, tout rentre progressivement dans le calme vers deux heures du matin. La turbulente mutinerie du 85^e RI, au cours de laquelle des coups de feu sont tirés, ne dure elle aussi qu'une nuit, de 21h à trois heures du matin environ. Au 46^e RA, qui connaît un refus de monter en ligne le 18 juin, le temps est encore plus court : l'ordre reçu de s'équiper est contesté vers 21h15, mais les hommes finissent par embarquer une heure et demie plus tard.

Si l'on remonte à l'origine de chaque épisode, la temporalité est tout aussi resserrée. Les préparatifs des mutineries, lorsqu'ils existent, sont fort difficiles à reconstruire tant les accusés interrogés sont soucieux de ne pas apparaître comme les instigateurs du mouvement. Des officiers ont pu avoir, et relayer, l'impression d'une organisation préalable bien établie, comme au 90^e RI où le sous-Lieutenant Rousseau déclare, après le refus de s'équiper de ses hommes le 20 mai, « j'eus l'impression, dès ce moment, en voyant le calme de ces hommes et la volonté froide qui paraissait les animer qu'il s'agissait d'une chose concertée et préparée d'avance. »¹⁷ Mais les éléments dont on dispose pointent tous des préparatifs sommaires, dans un délai extrêmement court.

Un aveu recueilli lors de l'interrogatoire du soldat Collin, considéré comme un des instigateurs de la mutinerie du 20^e RI, le 29 avril, le révèle, lorsqu'il dit simplement : « A la soupe on parlait qu'il ne fallait pas monter¹⁸. » C'est effectivement lors des repas pris en commun que les discussions semblent se tenir pour aboutir à l'action collective. Dans une autre affaire, au 117^e RI, le 20 juin, les préparatifs sont tout aussi brefs et simples :

« le 19 juin au soir nous avons appris que nous devions monter dans le secteur du Mont Cornillet. (...) Le matin du 20 juin, nous avons été prévenus qu'on devait passer la revue vers 15h30 et embarquer en auto aussitôt après ; vers 9h30-10h un copain de ma section dont je ne me rappelle pas le nom (...) a confectionné un drapeau rouge avec un morceau de ceinture et un bâton, il m'a remis le drapeau rouge et il a dit que l'après-midi au moment où il donnerait le signal je devais tirer le drapeau rouge dans la grange et que nous devions chanter l'Internationale. J'ai pris le drapeau rouge et je l'ai mis dans la paille, l'ancien brancardier a fait cela devant tous les copains de la section, il n'y avait pas de gradés présents. A un certain moment dans l'après-midi c'était eux environs de 13 heures, l'ancien brancardier m'a dit qu'il fallait tirer le drapeau rouge alors je l'ai tiré de la paille dans laquelle il était et tous les copains de la section qui étaient autour de moi, on a chanté l'Internationale dans la grange et j'ai chanté avec eux. Quand nous avons fini le sergent Duhé est venu et nous a dit que c'était mal d'avoir fait ce que nous avons fait. »¹⁹

Si on peut déjà noter le dénuement matériel qui conduit à confectionner comme on peut et à la va-vite les outils de la protestation, ainsi que le rôle prépondérant de certains individus, on doit ici s'attarder sur la brièveté de tels épisodes de mutinerie. Ici, on voit que c'est au cours d'un bref moment de la matinée où « il n'y avait pas de gradés présents » qu'il est possible d'esquisser des préparatifs, le passage à l'action se faisant immédiatement avant le départ – et, ici, sans efficacité. C'est bien l'urgence qui marque l'action collective, dans

¹⁶ Caporal Fontès, P.-V. du 17 juin, Dossier Chauveau, 27^e DI, jugement du 22 juin 1917, SHD 11J1080

¹⁷ Déposition du sous-lieutenant Rousseau, 23 mai 1917, dossier Ribaute, SHD 11J789

¹⁸ Dossier Collin, Conseil de Guerre de la 33^e DI, jugement du 11 juin 1917, interrogatoire du 16 mai 1917.

¹⁹ Dossier Calmon, interrogatoire du soldat Ledru, 23 juin 1917, SHD 11J564.

l'incertitude de l'avenir, dans l'ignorance de ce que font précisément les autres unités mutinées, et dans l'obligation d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Car cette urgence ne permet pas vraiment aux mutins de choisir le lieu de leur action, sinon par défaut : un savoir pratique partagé les conduit généralement à agir avant d'être « incarcérés » (l'expression est de Leonard Smith) dans les tranchées, où les impératifs de la préservation de soi et l'immédiateté de la présence ennemie contribuent à rendre tendanciellement impossible une action de protestation. Inversement, le départ en permission, revendiqué et vécu comme une paix personnelle et provisoire, rompt les collectifs, corps et/ou groupe d'amis, qui forment la base des mobilisations. Les autorités sont d'ailleurs conscientes de cette vertu des départs en permission, qui désamorcent les mutineries en atomisant les unités, au prix d'un désordre incroyable dans les gares et les trains²⁰. C'est pourquoi les camps, villages et baraquements où les soldats sont cantonnés constituent le cadre, par défaut, de leur indiscipline.

Pour saisir le caractère d'incertitude et d'urgence des mutineries à l'échelle locale, au moment où elles se déclenchent, on peut encore resserrer l'analyse aux quelques instants décisifs où se manifeste pour la première fois l'indiscipline. En quelques minutes, le temps pour les participants à l'action collective qui se déclenche de refuser explicitement un ordre ou d'adresser une protestation à leurs officiers, il semble que tout peut se jouer. Ainsi, les exemples sont nombreux de mutineries esquissées, de revendications exprimées, et immédiatement empêchées ou sanctionnées par l'intervention dite « énergique » des officiers : au 115^e et au 54^e BCP, par exemple²¹, ou au 115^e RI, lorsqu'une manifestation d'une centaine d'hommes se disperse avec l'intervention du chef de bataillon. Plusieurs officiers se mettent ainsi en scène de manière avantageuse dans des récits publiés, où leur intervention fait cesser toute velléité d'indiscipline. Ainsi, les souvenirs du général Taufflieb²², ou ceux du général Béthouart, qui est en 1917 capitaine au 152^e RI, contiennent-ils le récit d'une mutinerie miraculeusement évitée par quelques mots :

« Alors, c'est un meeting [d'artilleurs mutinés]. J'entends :

-On en a marre!

-Vous en avez marre, peut-être, mais nous aussi et de vous! Nous venons d'avoir des combats difficiles. Nos espoirs de succès ont été déçus. Nous avons eu des pertes, mes deux officiers ont été tués ou ont disparu, mes fantassins sont épuisés, mais quand il faudra remonter en ligne, ils remonteront. Alors, à ce moment-là, vous vous dégonflerez, et quand nous serons attaqués et demanderons le barrage d'artillerie il n'y aura plus d'artilleurs.

Un instant de silence puis quelques voix, puis tout le monde crie :

-Si, mon capitaine, si, vous l'aurez, le barrage, et nous remonterons.

Le meeting se termine dans l'euphorie²³. »

Bien qu'ils soient contredits par d'autres épisodes, nombreux, où les paroles des chefs sont sans effet, ces textes pointent une donnée essentielle : dans le temps court des mutineries, les interactions sont cruciales, et quelques instants peuvent suffire à faire basculer une situation du côté de l'ordre ou du désordre.

On a donc tenté de mettre en évidence une temporalité double lors des mutineries : d'un côté, une ample vague de protestation, dont l'ampleur même conforte les mutins et permet dans bien des cas un passage à l'acte comme adossé à ce mouvement plus large, couplée à l'urgence de chacun de ses épisodes qui, au contraire, pèse sur leurs actions,

²⁰ D. Rolland, *op. cit.*, p. 307 sq., A. Loez, « Mots et cultures de l'indiscipline : les graffiti des mutins de 1917 », *Genèses*, n°59, juin 2005, pp. 25-46, E. Cronier, *L'échappée belle : permissions et permissionnaires du front à Paris pendant la Première Guerre mondiale*, thèse de l'université Paris-I, 2005, chap. I.

²¹ D. Rolland, *op. cit.*, p. 103.

²² Général Taufflieb, *Souvenirs d'un enfant de l'Alsace (1870-1914)*, Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1934, pp. 340-342.

²³ Général Béthouart, *Des hécatombes glorieuses au désastre. 1914-1940*, Paris, Presses de la Cité 1972, p. 105

dicte en partie lieux et heures de la mobilisation, et en limite les potentialités. L'articulation du local au général est donc un enjeu essentiel, pour les soldats comme pour les officiers. Pour les mutins, il s'agit de légitimer et de renforcer la protestation locale en la reliant au mouvement général ; pour les chefs, au contraire, il importe de la circonscrire dans le temps et l'espace, dans l'espoir de la faire immédiatement avorter par une intervention « énergique »²⁴.

Toutefois, l'urgence n'est que la première dimension des contraintes qui bornent la marge d'improvisation des mutins. Elle se couple à la surveillance et à la menace de répression qui accroît les coûts de participation à l'action collective.

2. Les difficultés et les risques de l'indiscipline

Il faut d'abord rappeler que la Première guerre mondiale ne constitue pas un cadre très favorable à une action protestataire, en particulier au front. Délégitimée d'avance par les impératifs de la Défense nationale et de l'effort de guerre martelés par un discours dominant omniprésent et multiforme, elle ne peut disposer d'aucun relais médiatique ou institutionnel, tandis que les militants pacifistes sont dans l'ensemble réduits au silence. La multiplication des graffiti de soldats au printemps 1917 atteste, en creux, de ce monopole étatique sur l'imprimé et de l'absence de mode d'expression des revendications²⁵. C'est d'autant plus vrai que le courrier de doléances des combattants à leurs députés, traditionnellement exempté de contrôle, est ouvert et surveillé à partir de juin 1917²⁶.

Au-delà, les militants ou manifestants éventuels sont privés par leur présence sous l'uniforme de leurs ressources ordinaires. La question du drapeau rouge en est un bon exemple : évidemment, au front, nul local syndical ou politique ne permet de trouver à portée de main ce signe éminent de la contestation. Il faut, pour pallier ce relatif dénuement matériel, improviser : on a vu, au 117^e RI, le soldat Ledru qui a « fabriqué un drapeau rouge avec un bâton et un morceau de ceinture » ; tandis que le 4 juin, des inspecteurs signalent que « quelques soldats se sont promenés en arborant une pivoine rouge à la veste »²⁷. Ailleurs, un témoin raconte : « Au carrefour de Fère, des chasseurs du 30^e alpins avaient accroché à un buisson un fanion rouge et, nous le montrant du doigt, s'écriaient convaincus : Révoltez-vous, n'y allez pas! »²⁸ L'apparition de la couleur rouge sous ces diverses formes illustre à la fois le choix, en ces occasions, d'un répertoire d'action nettement marqué, connotant la subversion et la contestation ouverte, et les difficultés concrètes à le mettre en œuvre dans le cadre du conflit.

Le choix même d'un répertoire d'action ne va pas de soi. Une autre limite de la mobilisation lors des mutineries tient à l'hétérogénéité des participants à l'action collective. Si une véritable sociologie des mutins reste à faire²⁹, plusieurs indices révèlent la difficulté qu'il y a pour eux à agir efficacement et collectivement, faute, dans bien des cas, d'une expérience antérieure et commune de la contestation. Dans l'affaire du 146^e RI, où des pétitions pour ne pas remonter en ligne circulent le 24 mai, un des accusés révèle la confusion qui prélude à leur signature : « je ne connais pas [les noms des meneurs]. Je n'ai

²⁴ Ce vocabulaire est explicitement utilisé au sommet de la hiérarchie dans les consignes données pour faire face aux mutineries. L'important télégramme de Pétain, daté du 8 juin 1917, indique : « le Général commandant en chef a décidé de prendre contre les pusillanimes toutes les sanctions nécessaires, il couvrira par contre de son autorité tous ceux qui feront preuve de vigueur et d'énergie dans la répression. » (SHD 6N146) Voir aussi dans D. Rolland, *op. cit.*, l'éloge de « l'énergie » p. 225, et les sanctions prises pour « manque d'énergie », p. 394-5.

²⁵ A. Loez, « Mots et cultures... », art. cit.

²⁶ Lettre du général commandant en chef au ministre de la guerre, 13 juin 1917, SHD 16N1521

²⁷ Notes d'audience, dossier Ledru, 9 juillet 1917, SHD 11J564 ; rapport des inspecteurs Sabaterie et Brossier, 4 juin 1917, SHD 16N1521.

²⁸ H. Coudray, *Guerre de 1914-1918, mémoires d'un troupière: un cavalier du 9^e Hussards chez les chasseurs alpins du 11^e B.C.A., s.l.*, A. Coudray, 1986, p. 128-9.

²⁹ Une telle approche est rendue fort complexe par les sources, voir D. Rolland, *op. cit.*, p. 384-388, et la postface de N. Offenstadt, p. 423.

du reste aucune mémoire des noms. Et puis tout le monde parlait à la fois. »³⁰ S'il faut faire la part, dans cette description, d'une volonté de se « couvrir », on retrouve dans la mutinerie du 21^e RI, le 5 juin, les mêmes limites inhérentes à l'improvisation de l'action par des acteurs aux compétences dissemblables³¹. Le soldat Redouté, interrogé, raconte :

« Dans la matinée il s'est répandu dans notre bivouac la nouvelle de la rébellion du 109^e et 17^e et du 370^e d'Infanterie. Naturellement on a beaucoup commenté ces nouvelles qui nous étaient parvenues, je crois, par des artilleurs qui étaient bivouaqués aux environs. (...) Au moment de la soupe, ces nouvelles continuaient à faire le fond de la conversation et le bruit s'est répandu que des hommes de la 1^e Cie de mitrailleuses allaient se réunir pour savoir ce qu'il y avait à faire. Un moment après je me suis dirigé vers l'endroit de la réunion : nous avons entendu plusieurs coups de sifflet et nous avons pensé que c'était un signal de rassemblement. A cette réunion il n'y avait aucune espèce d'ordre. Il n'y avait que des propos individuels et des conversations particulières. Certains émettaient l'avis qu'il ne fallait pas aller aux tranchées, et ils ajoutaient qu'ils ne refuseraient de marcher que si les autres en faisaient autant. Pour ma part je reconnais avoir dit que si personne ne marchait je ne marcherais pas non plus³². »

Les difficultés ici décrites sont corroborées par un autre témoin du même événement, le soldat Mairet : « Il n'y avait du reste aucun ordre dans ce rassemblement et tout le monde parlait à tort et à travers³³. » Précisons que le désordre de telles réunions n'est pas une règle, et que dans d'autres unités les mutins parviendront à une forme d'organisation, avec notamment des délégués élus, comme à la 158^e DI ou à la 170^e DI³⁴. Mais cet exemple est révélateur en ce qu'il permet de mesurer les difficultés qu'il peut y avoir à organiser une mobilisation dans le contexte militaire. Celle-ci se heurte souvent, comme ici, à l'inexpérience des individus, comme aux divergences et aux écarts de compétences résultant de leurs origines diverses et de leur socialisation antérieure.

Toutefois, on reste là dans le domaine des difficultés organisationnelles, de l'incertitude du répertoire d'action une fois la protestation déclenchée. Il importe désormais de souligner que la contrainte la plus profonde qui pèse sur l'existence même d'une action collective est la vive conscience du risque qu'elle implique, et son corollaire, la crainte de l'identification. On sait que la discipline et son maintien constituent des enjeux majeurs pour l'armée et les autorités dès le début de la guerre. Une véritable hantise de l'indiscipline conduit à la mise en place d'une justice militaire d'exception qui multiplie, dans les deux premières années de la guerre, les exécutions pour l'exemple, avec un total approchant les quatre cents fusillés. La peine est fortement ritualisée et publicisée de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit des soldats sur les conséquences possibles d'une désobéissance³⁵.

Si de nombreuses autres procédures pratiques et institutionnelles assurent le fonctionnement quotidien de la discipline dans l'espace public fortement normé du front, en particulier le souci de désamorcer la désobéissance possible par une gestion du temps qui impose manœuvres, défilés et exercices aux soldats au « repos », la peine de mort constitue l'arrière-plan latent de toute désobéissance significative. Ce risque est prégnant lors des mutineries et actualisé de multiples manières.

Par les officiers, évidemment, qui en jouent pour prévenir ou faire cesser la protestation. C'est le cas au 298^e RI, fin juin : « là le commandant nous a fait un petit

³⁰ Justice militaire de la 39^e DI, dossier Quenesson, notes d'audience, 8 juillet 1917. Nous soulignons.

³¹ L. Mathieu, art. cit., p. 93.

³² Dossier Redouté, procès-verbal d'interrogatoire, 11 juin 1917, SHD 11J714. Nous soulignons.

³³ Dossier Redouté, procès-verbal d'interrogatoire, 12 juin 1917, SHD 11J714.

³⁴ D. Rolland, op. cit., p. 139, 211.

³⁵ N. Offenstadt, *Les fusillés...*, op. cit. ; A. Bach, *Fusillés pour l'exemple*, Paris, Tallandier, 2003.

speech nous disant qu'il ne fallait pas nous laisser aller au découragement et que les entraîneurs seraient sévèrement punis il nous a même parlé qu'ils seraient fusillés. » ; « Ils nous ont lu l'article pénal tout militaire qui refuse d'obéir à leur chef est condamné à mort. Puis on nous a fait défiler devant le général Andloher celui qui commandait la division la musique a joué³⁶. » La solennité rituelle qui encadre ce rappel doit être notée. Mais les risques de l'indiscipline sont également rappelés aux soldats par la correspondance.

Les millions de lettres échangées entre les soldats et l'arrière prennent ainsi une coloration particulière durant les mutineries : si certains combattants peuvent recevoir des courriers qui renforcent leur mobilisation protestataire, la correspondance prend souvent la forme d'un rappel à la discipline. Celui-ci est explicite dans une lettre reçue par un soldat du 129^e RI : « Ne te décourage pas trop et surtout ne te mets pas du côté de ceux qui se révoltent car certainement il y aura des punitions et si on en fusillait quelques-uns³⁷... » Le rôle de la correspondance est ici de rappeler l'inscription de l'individu dans un espace de responsabilités plus large, incarné par sa famille et ses proches. C'est ainsi qu'au-delà du risque, le courrier peut également relayer le potentiel déshonneur qui entache, en particulier dans la société rurale, la désobéissance :

« Malgré que je sois un des plus trouillards du régiment et un des plus démoralisés, j'ai trouvé l'affaire un peu raide et suis content d'avoir refusé carrément d'écouter des conseils aussi pernicieux. (...) En tous les cas, lorsque le pays saura ça tu dois penser que j'aurai un peu honte quand j'irai en permission, je ferai sauter les numéros voilà tout³⁸. »

Cette volonté de dissimuler l'appartenance à une unité mutinée, en faisant disparaître les numéros régimentaires, rejoint la contrainte essentielle qui limite les possibilités d'action des mutins : la crainte de l'identification.

Car les différents coûts de l'action collective, du plus extrême, la mort, aux diverses formes de déshonneur infligées par l'armée et la société, ne peuvent intervenir que dans la mesure où les participants à la protestation sont identifiés. Cette nécessité est affirmée explicitement par Pétain le 8 juin : « il est toujours possible, en effet, de transformer un acte collectif en un acte individuel. Il suffit de donner à quelques hommes (en commençant par les mauvaises têtes) l'ordre d'exécution. En cas de refus, ces hommes sont arrêtés immédiatement et remis entre les mains de la Justice, qui devra suivre son cours le plus rapide »³⁹. Ces injonctions seront, tant bien que mal, mises en œuvre. Participer à une action collective, c'est bien s'exposer à l'identification qui prélude à la répression. Certains soldats ont ainsi une vive conscience du risque que représente le fait de signer une pétition :

« hier on a fait circuler des listes pour ne pas aller aux tranchées presque tous les ont signées mais pas moi tu peux être rassurée (...) je ne dis pas que je n'ai pas en horreur la perspective d'aller me faire tuer mais quant à coucher mon nom quelque part jamais. (...) Je ne sais ce qui va se passer aujourd'hui car on a fait arrêter les premiers de chaque liste et ils vont passer en Conseil de Guerre⁴⁰. »

Le lien direct entre risque et identification est visible dans de nombreux épisodes des mutineries, à travers les conduites furtives des mutins et, à l'inverse, les efforts

³⁶ Contrôle postal, 298^e RI, 30 juin 1917, SHD 16N1393. Denis Rolland évoque un épisode similaire au 60^e BCP : op. cit., p. 246.

³⁷ Contrôle postal, 129^e RI, lettres reçues de l'intérieur, 4 juin 1917, SHD 16N1393.

³⁸ Contrôle postal, 129^e RI, 4 juin 1917, SHD 16N1393.

³⁹ Télégramme du général commandant en chef, 8 juin 1917, SHD 6N146.

⁴⁰ Contrôle postal, 298^e RI, 29 juin 1917, SHD 16N1393. Nous soulignons.

d'individualisation des officiers. Lors de la mutinerie du 90^e RI, ces deux dimensions apparaissent clairement dans le témoignage du Lieutenant Mayet :

« je n'étais pas encore parvenu [à identifier les mutins], les cris partant de groupes divers, principalement de ceux qui étaient en partie masqués par les baraques, et en raison de ce que commençait l'obscurité de la tombée de la nuit. Sur ces entrefaites, M. le Capitaine Dumas vint à moi et fut mis rapidement au courant des incidents relatés ci-dessus. Après quelques instants d'observation, il s'élança sur un homme d'un groupe voisin de nous, d'où étaient partis les cris de « sacs à terre ! » et, avec mon aide le conduisit à M. le Lieutenant-Colonel Jumelle. Personnellement je ne puis affirmer que le militaire appréhendé a proféré les cris séditieux, mais ceux-ci portaient certainement du petit groupe de trois ou quatre hommes dont il faisait partie⁴¹. »

Les réserves même dont s'accompagne ce témoignage sont révélatrices de la nécessité, pour la Justice militaire, d'une identification formelle, rendue difficile par la discrétion dont font preuve les mutins jusque dans l'indiscipline. Elle est encore visible lors de la mutinerie du 85^e RI, où les soldats forcent le passage d'un pont tenu par les officiers. L'enjeu partagé de l'identification apparaît avec force dans le témoignage, après coup, du soldat Rouard : « le Lieutenant m'a pris la main dans le but de lire mon nom sur ma plaque d'identité, d'un mouvement brusque je me suis dégagé et éloigné dans la foule⁴². » Se mobiliser sans s'exposer est bien le dilemme pratique le plus difficile à résoudre pour les mutins de 1917.

Si les risques et les coûts de l'action collective en 1917 ne sont pas quantifiables ou réductibles à une analyse en termes de choix rationnels⁴³, il est net que l'arrière-plan disciplinaire est une limite majeure à la mobilisation. Il existe sans doute peu d'événements protestataires dans la France contemporaine qui impliquent aussi clairement un tel risque de mort, et ce d'autant plus que les soldats ignorent évidemment, au moment où ils agissent l'étendue future de la répression (qui sera relativement limitée, avec une trentaine d'exécutions).

Inversement, il est intéressant de constater que parmi les mutins les plus décidés ou les plus actifs, on trouve des individus qui négligent, par calcul, inconscience, ou du fait de leur longue exposition au risque guerrier, la possibilité d'être fusillés. Denis Rolland cite ainsi plusieurs lettres de soldats arrêtés et plus tard exécutés qui, à la veille de leur procès, imaginent s'en tirer et même partir en permission⁴⁴. De même, parmi les mutins du 298^e RI, on trouve des hommes qui ont de la répression une image modérée (et, dans leur cas, justifiée) :

« Chez nous tous les jours ils en enferment mais ce n'est pas pour cela que le mouvement est arrêté au contraire, plus ils nous en feront, plus ils nous exciteront, je vais faire mon possible pour ne pas être puni mais tu peux être certaine que je veux pas rester en retard pour marcher, il vaut autant attraper quelques années de prison que d'aller se faire tuer, puis tous ceux qui seront punis ils seront bien obligés de les lâcher après la guerre car je crois qu'il va y en avoir quelques-uns, le mouvement de révolte n'est pas fini il fait que commencer⁴⁵. »

⁴¹ Dossier Ribaute, Procès-verbal du 21 mai 1917, SHD 11J789.

⁴² Dossier Lamarque, Procès-verbal du 29 juin 1917, SHD 11J774.

⁴³ Dans la postérité de Mancur Olson, voir par exemple M. Lichbach, *The Rebel's Dilemma*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1995.

⁴⁴ D. Rolland, *op. cit.*, pp. 164-5, 270

⁴⁵ Contrôle postal, 298^e RI, rapport spécial du 29 juin 1917, SHD 16N1393.

On doit les rapprocher des quelques phrases sincères ou provocatrices par lesquelles des mutins bravent la menace de l'exécution, dans des lettres ou face à des gradés : « ce n'est pas un déshonneur après toutes les misères que l'on a endurées de mourir par une balle française » ; « Je préfère 12 balles dans la peau que de monter en ligne »⁴⁶. De telles professions d'insouciance sont rares mais doivent être évoquées : elles soulignent par symétrie quelle place tient le risque perçu dans la dynamique protestataire des mutineries.

Pour relier urgence et risque, soit les deux dimensions des contraintes qui pèsent sur les stratégies des mutins, il faut désormais passer par un récit détaillé qui peut montrer par quelles interactions une mobilisation peut ou non survenir.

3. Des interactions décisives

On peut s'intéresser ainsi à une petite affaire bien documentée par la Justice militaire, celle du 46^e RA. Une cinquantaine d'artilleurs de ce régiment ne veulent pas remonter en secteur sans avoir obtenu le repos promis par le général, revendication fréquente lors des mutineries. Le sous-lieutenant Vigon raconte l'affaire :

« Certains hommes discutaient l'ordre donné, prétendant ne pas vouloir partir. C'est à ce moment que j'entendis le canonier Gros tenir les propos suivants à ses camarades : « Il n'y a rien à faire, je ne marche pas. Ne montez pas. On nous a promis du repos, qu'on nous le donne. » Immédiatement je l'interpellai et il me répondit en gesticulant : « je ne refuse pas de partir, mais on nous a promis du repos, aucun de nous n'ira aux tranchées avant de l'avoir eu »⁴⁷.

Ces propos rendent manifeste la désobéissance latente. La mutinerie se déclenche. S'ouvre alors la série décisive des interactions qui vont décider du succès ou de l'échec de la mobilisation. Elles mettent aux prises des mutins décidés à ne pas « monter »⁴⁸, des officiers tout aussi déterminés à faire respecter la discipline, et des indécis que les uns et les autres tentent de convaincre.

Dans la mesure où les mutins, ici, ne semblent pas avoir prévu de manifester, de chanter ou d'accomplir une autre action de protestation, se cantonnant au refus d'embarquer en camion pour remonter en ligne, l'initiative est aux officiers et sous-officiers. L'adjudant Vurpillot raconte :

« j'ai essayé de ramener les hommes à leur devoir, j'ai dit que ceux qui ont du cœur et qui veulent monter se mettent à droite. Moreau m'a écouté le premier (...) Finalement au bout d'une heure et demie environ tous les hommes se sont décidés à monter. C'est Gros qui est monté le dernier. »

Durant ce temps incertain de négociation, les supérieurs ont pu mesurer la fragilité de la résolution du groupe des mutins. L'adjudant Vial rapporte ainsi : « Les autres disaient entre eux « Si vous montez, on monte » ». Le brigadier Bal rapporte de même : « Ils m'ont répondu que si les autres sections ne marchaient pas, ils ne marcheraient pas non plus ». Mais les arguments et les menaces portent petit à petit et, un à un, les artilleurs se détachent de l'indiscipline. L'un d'eux raconte aux enquêteurs :

« Le Lieutenant avait dit qu'il enverrait au Général les noms de ceux qui ne seraient pas auprès des voitures dans une demi-heure ou trois quarts d'heure. Mon sous-

⁴⁶ Contrôle postal, 298^e RI, rapport du 30 juin 1917, SHD 16N1393 ; Rapport du Lieutenant Charvet, 2 juin 1917, dossier Quennesson, Justice militaire de la 39^e DI, jugement du 3 juillet 1917.

⁴⁷ Cette citation et les suivantes extraites du dossier Roux, 46^e RA, SHD 11J861.

⁴⁸ Sur ce terme, voir le lexique en ligne du CRID 14-18 :

http://www.crid1418.org/espace_pedagogique/lexique/lexique_ini.htm

officier de pièce le Maréchal des Logis Carmentran m'a dit : « Prud'homme il y en a sûrement qui marcheront, tu ferais mieux de monter aux tranchées. » j'ai répondu « Soit. » »

Le risque est à la fois explicitement mentionné, et reporté dans le temps afin de laisser comme porte de sortie le retour à la discipline, facilité de plus par l'interconnaissance et la confiance qui peut exister entre les individus. Un autre combattant, le canonnier Hautot, est décidé, lui, non par les paroles, mais par l'exemple de ses camarades :

« Dans ma section, c'est le brigadier Moreau, Boniface et Mulbach qui sont allés s'équiper les premiers. Alors, quand je les ai vus aller s'équiper, j'en ai fait autant. »

Cette désolidarisation du groupe des mutins n'est pas sans coût. Lorsqu'un indécis finit par s'équiper et monter en camion, un mutin lui en fait le reproche :

« Gros en me voyant passer m'a dit : « N'y vas donc pas, ils nous ont encore menti. A Chacrise, ils promettaient tout ce qu'on voulait, et ils ne nous donnent rien (...) tu es un pays, mais tu n'es plus un copain, je ne croyais pas cela de toi. »

On note que le reproche de trahison s'effectue tant sur le registre amical que sur celui de la proximité géographique, de la nécessaire solidarité entre « pays ». Le même mutin va jusqu'à prendre à partie ses camarades, selon le canonnier Guillaume, témoin de la scène :

« [Gros leur dit] « Bande de salauds vous êtes des lâches si vous acceptez de partir avant d'avoir eu le repos que nous a promis le général. » Je l'ai vu ensuite empoigner les canonniers Moreau Robert et Boniface pour les empêcher de rejoindre les voitures leur arrachant les équipements qu'ils avaient sur le dos et leur tenant à eux aussi des propos contre la discipline. »

Malgré cette pression exercée sur les indécis, les chefs ont partie gagnée lorsque le Lieutenant Vigon prend l'initiative de rendre visible l'isolement des mutins, qu'il pressent : « Le Lieutenant a demandé à ceux qui ne voulaient pas monter de lever le bras. Il n'y en a que cinq qui ne l'ont pas levé ». A ce stade, même le canonnier Roux, l'un des premiers à prendre la parole, va voir son supérieur et lui dit : « Je vois que j'ai affaire à des mauviettes, moi je monte je ne veux pas payer pour les autres ». L'embarquement se termine dans le calme et trois soldats seront ensuite jugés, l'un condamné à mort (peine commuée), et les autres à dix et vingt ans de travaux forcés.

On a volontairement choisi un épisode méconnu, une action de faible ampleur, ayant échoué presque immédiatement, pour mettre en relief le rôle décisif des interactions individuelles lors des mutineries, révélant la double contrainte de l'urgence et du risque. Renversant la perspective, on doit pour conclure essayer de comprendre par quelles stratégies, et par quels modes d'action choisis dans un répertoire forcément hétérogène, les mutins font face à ces contraintes fortes.

Conclusion : les dilemmes stratégiques d'une action improvisée

Derrière l'impressionnante variété des actes et paroles qui constituent les mutineries de 1917, et qui renvoient à la diversité de leurs participants, il est difficile de dégager les traits d'une stratégie commune. On peut toutefois identifier trois impératifs partagés qui découlent des contraintes que nous avons pu identifier.

Une première nécessité est l'articulation du local au général, de la mutinerie locale qui se déclenche à la vague de mutineries qui l'englobe, la porte et dans une certaine mesure la permet. Les moyens dont disposent les soldats pour assurer cette liaison sont

peu nombreux. Les lettres envoyées d'un régiment à un autre sont un moyen aléatoire de diffuser les nouvelles et de généraliser le mouvement. Des tracts manuscrits sont parfois confectionnés pour transmettre l'information, peu nombreux et d'une efficacité limitée, attestant une nouvelle fois du dénuement réel des mutins⁴⁹. L'essentiel se joue, là encore, dans les interactions par lesquelles les soldats les plus engagés dans une action collective vont tenter d'informer et de rallier de nouvelles unités, en parcourant les cantonnements, fixant des lieux de réunion à mi-chemin des différentes troupes, tout en échappant au cloisonnement et à la surveillance des autorités, qui multiplient les barrages routiers ou les appels afin de contrôler les déplacements⁵⁰.

Cette volonté de s'agréger au mouvement général relève également d'un second impératif, celui d'augmenter le nombre des participants à une action collective. On retrouve sans cesse dans la correspondance des soldats ou dans les interrogatoires des accusés l'idée, formulée de diverses manières, que seul un mouvement de masse peut réussir :

« Si tous les régiments avaient fait comme nous la guerre serait vite finie et du reste, il n'y a que comme ça qu'elle finira⁵¹. »

On comprend bien en quoi le nombre fait la force et l'efficacité, mais il faut ajouter qu'il procure aussi, au sein d'un groupe important de mutins, la sécurité. Un soldat du 129^e RI en a bien conscience : « Avec cette affaire qu'il est arrivée dernièrement je ne sais comment cela va se passer. Enfin nous autres nous ne risquons rien car on est pas les seuls⁵². » Cette idée est reprise plus crûment par un soldat du 298^e RI :

« Le soldat qui se sent soutenu par d'autres soldats est courageux. Il crie, il veut tout briser. Mais dès qu'il se sent seul, vis-à-vis d'un supérieur, excusez l'expression, « il chie dans ses frocs »⁵³. »

Mais la mobilisation en nombre est rendue plus difficile encore lors des mutineries par l'hétérogénéité des participants, dont ceux-ci ont conscience, faisant par exemple allusion aux différences générationnelles :

« je t'avais dit que nous refusions de monter aux tranchées on avait même tous signé un papier et envoyé au colonel comme quoi on refusait et au moment de prendre les autos personne n'a rien dit tout le monde est monté comme des agneaux c'est honteux mais tu sais les vieux sont bons pour gueuler mais pour agir il n'y a plus d'homme tu peux croire que si nous n'avions été que des jeunes la guerre était bien finie⁵⁴. »

On touche ici à la difficulté qu'il y a à faire « prendre » ou « tenir » une mobilisation disparate, dépourvue d'identité préalable et d'expérience commune de la protestation. Dès lors, il existe plusieurs moyens par lesquels tenter de convaincre les hésitants, voire de contraindre les récalcitrants à participer au mouvement. L'autorité morale de certains soldats joue à l'occasion un grand rôle, comme dans le récit que fait Louis Barthas de son élection comme « délégué » par les mutins du 296^e RI⁵⁵. On ne peut entrer ici dans

⁴⁹ Voir les reproductions dans G. Pedroncini, 1917: les mutineries de l'armée française, Paris, Archives/Julliard, 1968, et A. Loez, « Mots et cultures... », art. cit.

⁵⁰ Voir D. Rolland, op. cit., p. 176-182.

⁵¹ Contrôle postal, 129^e RI, 5 juin 1917, SHD 16N1393.

⁵² Contrôle postal, 129^e RI, 4 juin 1917, SHD 16N1393.

⁵³ Contrôle postal, 298^e RI, 2 juillet 1917, SHD 16N1393.

⁵⁴ Contrôle postal, 298^e RI, 3 juillet 1917, SHD 16N1393.

⁵⁵ L. Barthas, Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, Paris, La Découverte/F.A.O.L., 1997, p. 472-3.

l'analyse, difficile, du profil de ces soldats particulièrement actifs et exposés lors des mutineries, et désignés comme « meneurs » par l'armée, mais il est clair que certains individus ont une capacité exceptionnelle à lancer, organiser ou consolider une mobilisation, en vertu de leur expérience militaire, de leur charisme, ou de leur compétence militante. Il faut toutefois noter que cette volonté de « faire nombre » peut aller jusqu'à la violence, lorsque des mutins frappent ou menacent de leurs armes les soldats qui voudraient se désolidariser du mouvement, comme au 85^e RI :

« Ils m'ont menacé, si je continuais [à vouloir partir], de me faire subir le sort d'un autre, dont je ne me rappelle pas le nom, qu'ils m'ont dit avoir frappé. J'ai vu du reste à ce moment-là que les issues étaient gardées et qu'il m'était impossible de ressortir⁵⁶. »

De telles attitudes ne sont pas rares. Elles illustrent la nécessité qu'éprouvent les mutins d'arriver à un nombre de participants qui constitue un seuil – non quantifiable et fonction des interactions et contextes locaux – de sécurité et d'efficacité. En présence des contraintes fortes du risque et de l'urgence, le nombre assure l'efficacité du mouvement et offre des garanties relatives contre l'identification. En-deça de ce seuil mobile de mobilisation, de cette masse critique de mutins, la vulnérabilité du mouvement aux interactions avec les officiers et à la répression qui en découle est maximale⁵⁷.

Enfin, le troisième problème stratégique qui se pose aux mutins concerne le sens du mouvement auquel ils participent. Pour relier efficacement le local au général et pour convaincre le plus grand nombre possible de soldats, d'origines diverses, de participer à l'action, il importe de trouver des registres de justification efficaces et acceptables. Cet impératif explique le contenu souvent surprenant et varié des doléances présentées par les soldats lors des mutineries : on y retrouve aussi bien le souhait d'une fin de la guerre que des demandes concrètes concernant la qualité de la nourriture et le taux des permissions. Ces revendications ont pu être présentées comme « émaillées de curieuses incohérences »⁵⁸. Mais celles-ci prennent leur sens lorsqu'on y lit la nécessité stratégique de trouver un registre de protestation commun et minimal à un mouvement dont l'identité et la cohésion sont incertaines. La variété des doléances permet à la fois d'englober un maximum de revendications, et d'écarter celles qui sont les plus extrêmes, d'ordre politique et partisan, qui risqueraient de provoquer un clivage parmi les soldats. C'est ainsi que les professions de foi anarchistes ou socialistes sont, durant les mutineries, bien davantage exprimées par des individus isolés que par des groupes de soldats.

Un retour sur les risques et contraintes de l'action éclaire donc les répertoires d'action choisis par les mutins, dans l'urgence et l'improvisation. Reconstruire les limites fortes à leur marge de manœuvre et les dilemmes stratégiques qu'ils affrontent permet également de corriger la vision suivant laquelle « en l'absence de toute influence extérieure sur la conscience des soldats, c'est entièrement du fait de leurs propres convictions intimes que les mutins n'allèrent pas plus loin encore⁵⁹. » A rebours d'une telle lecture des mouvements sociaux, qui ne se fonderait que sur les représentations des acteurs, la prise en compte de contraintes et d'interactions inscrites dans une temporalité spécifique semble plus à même de rendre compte des raisons comme des limites d'une mobilisation protestataire.

⁵⁶ Dossier Chauveau, Justice militaire de la 27^e DI, Déposition du soldat Chevrolat, 13 juin 1917, SHD 11J1080.

⁵⁷ L'effet négatif d'une mobilisation insuffisante en nombre et de choix tactiques inadaptés se révèle pleinement dans le cas de la manifestation de rue des prostituées à Lyon en 1972. Voir Lilian Mathieu, *Mobilisations...* op. cit.

⁵⁸ L. Smith, « Refus, mutineries et répressions », in J.-J. Becker et S. Audoin-Rouzeau (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris, Bayard, 2004, p. 402.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 401.